

La dernière vague

Le capital biographique d'une génération d'immigrés du Maghreb

Catherine DELCROIX et Daniel BERTAUX***

**L'immigration maghrébine en France
constitue la "dernière vague"
de l'immigration économique, restée
"coincée tout en bas" de ce fait.
Aux générations qui en sont issues,
elle ne peut transmettre que son
"capital d'expérience biographique".
Capital déterminant cependant
pour que les jeunes générations
négocient mieux leur
"inscription dans le présent".**

Au cours d'une enquête de terrain sur les ménages qui se trouvent en situation précaire, mais qui se battent pour ne pas se laisser marginaliser plus encore, l'un de nous (C.D.) a rencontré et interviewé parents et enfants dans une trentaine de familles habitant une cité HLM de Toulouse (1). Il s'est trouvé que ce sont surtout des familles originaires du Maghreb, qui constituent de toute façon une proportion importante des habitants de cette cité, qui ont accepté de témoigner longuement sur leurs efforts quotidiens, sur leur propre histoire, sur leurs espérances et leurs déceptions. Le corpus ainsi recueilli comprend les historiques de vingt familles dont les parents sont originaires de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc ; chacun de ces «historiques» étant fait des récits de vie croisés des parents (parfois d'un seul parent, l'autre n'ayant pas tenu à parler) et de témoignages des enfants adolescents.

Au fur et à mesure du recueil de toutes ces histoires entrecroisées de nombreuses similarités sont apparues, en particulier dans les parcours de vie des hommes : tous ou presque font partie de cette «génération» venue en France après 1962 mais avant 1974, quand les politiques d'immigration des pays de l'Union Européenne ont brusquement changé : à l'arrêt de l'immigration de travailleurs masculins se substituant le droit au regroupement familial. Il ne s'agit donc pas de la «première» vague (de l'après-guerre) de travailleurs immigrés, ces émigrés dont Abdelmalek Sayad (1991, 1999) a si bien parlé et qu'il a si bien su faire parler. Il s'agit de la «génération» suivante : celle de jeunes gens qui avaient vingt ans il y a trente ou quarante ans, quand ils ont quitté leur pays pour tenter l'aventure en France, souvent d'ailleurs comme «sans papiers», mais à la différence d'aujourd'hui, le pays dit d'accueil savait qu'il avait besoin d'eux.

* Sociologue, laboratoire Printemps, Université de Versailles, St Quentin en Yvelines

** Sociologue, CNRS, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Ils ont aujourd’hui entre cinquante et soixante ans. Ils se sont établis à Toulouse ; ils y ont construit un foyer, le plus souvent avec une femme de leur lieu d’origine ; ils ont eu des enfants qui ont grandi sur le sol français et qui auront bientôt, s’ils ne l’ont pas déjà, la nationalité française. Chacun de ces hommes a sa propre histoire qui n’appartient qu’à lui. Vues de l’extérieur cependant, leurs trajectoires présentent «objectivement» des traits communs, au point que l’on pourrait presque parler d’une histoire collective.

La spécificité de cette génération

Dans tous les pays développés du monde l’un des visages les plus familiers des «working poor» — c’est ainsi que le sens commun anglo-saxon désigne les travailleurs mal-payés — est celui des hommes et femmes venus de pays pauvres pour tenter leur chance. Une logique forte de concurrence entre groupes sociaux au sein du pays d’accueil fait que quel que soit le pays ou l’époque, les derniers arrivés sont les plus mal servis : ils sont obligés de s’insérer dans la sphère de l’emploi via la seule porte qui leur est ouverte, celle des travaux les plus pénibles et les moins qualifiés (2). Dans le cas d’une succession continue de flux de nouveaux arrivants — dont le cas le plus typique est l’histoire des Etats-Unis — chaque vague d’immigrants se voit en quelque sorte structurellement poussée «vers le haut» par la vague qui vient derrière elle, et à qui elle refille en quelque sorte la place de dernier arrivé. Or cet effet d’ascenseur, appelons-le ainsi, qu’ont connu toutes les vagues d’immigrants aux Etats-Unis (à l’exception des Noirs bien entendu, mais ce n’était pas non plus des immigrants libres) ou par exemple en France les vagues d’immigrés italiens et espagnols, cet effet d’ascenseur ne se produit que tant que les portes du pays restent ouvertes à des vagues ultérieures d’immigration. Si elles se ferment, il se passe un phénomène qui n’est jamais arrivé aux Etats-Unis — et n’y a donc pas été pensé — mais qui s’est produit en Europe depuis 1974 : les émigrés de la dernière vague se trouvent coincés, bloqués «tout en bas».

Contribuer à écrire l’histoire collective de cette génération c’est montrer à quel point son parcours a été encadré ; mais le faire à partir de récits de vie c’est aussi rappeler, comme Abdelmalek Sayad l’a fait le premier, qu’elle est composée de sujets porteurs de projets et d’une volonté de les réaliser. Ils se sont trouvés à leur arrivée en France dans des situations très contraignantes : nous avons cherché à savoir ce qu’ils en ont fait.

Leur émigration répondait tout d’abord aussi à des désirs personnels. Les uns ont fui un régime politique étouffant, ou une famille tout aussi étouffante ; d’autres sont venus chercher de meilleures chances de vie — du moins à long terme — mais aussi l’aventure et la liberté (3). Il faut rappeler ici que les flux collectifs de migrations dont les économistes s’efforcent de trouver les lois objectives ne sont somme toute que l’agrégation de décisions d’émigration prises par des individus. Elles se prennent dans des contextes locaux plus ou moins facilitateurs ou inhibiteurs ; la part de l’imaginaire collectif — comment la société locale se représente le pays d’accueil — est certes forte : ici plus encore qu’ailleurs les perceptions locales, collectives et individuelles, aussi éloignées qu’elles soient des contextes réels rencontrés à l’arrivée, sont «réelles dans leurs conséquences» selon la fameuse formule de W.I. Thomas. Mais dans tous les cas, la décision d’émigration d’un individu sans ressources constitue un acte de courage et de foi en ses propres capacités ; on l’a souvent dit autrefois à propos de l’exode rural des campagnes françaises, émigration pourtant «économique» s’il en fut. Mais cette idée ancienne et trop «morale» a été refoulée au second plan par le discours «scientifique» : les théories économiques des migrations internationales ont porté leur attention exclusive sur les facteurs qu’elles pouvaient mesurer, les facteurs objectifs structurant les flux migratoires. Cette conception extraordinairement réductrice, qui mutile l’émigration de toute sa dimension subjective c’est-à-dire d’abord active, interdit d’emblée toute possibilité de comprendre par exemple les raisons du retour de nombreux émigrés, la diversité des projets d’émigration, les rapports des émigrés à leur propre parcours — toujours évalué, fût-ce en silence, en relation au projet ou «rêve» initial — ; et finalement le rapport de leurs enfants à une situation perçue par eux comme atypique («issu de l’immigration»), n’allant pas de soi et qui demanderait donc à être «expliquée», c’est-à-dire dépliée, parlée, racontée, interprétée, évaluée ; faute de quoi, nous y reviendrons en fin d’article, la question identitaire ne peut être résolue, le rejet raciste ne peut être assumé, et le silence du père peut déboucher sur la révolte des fils.

Statut juridique précaire et conditions de travail extrêmes

La majorité des dix-huit hommes interviewés sont arrivés en France à vingt ans environ, et sans carte de

travail ; ce qui fut le cas semble-t-il de 1,5 millions de travailleurs immigrés sur 2,5 millions (4). La plupart sont venus sans savoir où ils trouveraient à s'embucher mais confiants que leur disposition à prendre n'importe quel travail leur ouvrirait les portes d'une vie meilleure. Ils ont rapidement déchanté. Ainsi M. A. d'origine algérienne, arrivé en France en 1964 : «*J'ai d'abord travaillé pendant cinq mois dans le goudron, c'était très pénible. Puis, j'ai travaillé dans le bâtiment pendant un an, puis dans une société d'électricité pendant deux ans. Je reste pas toujours, je rentre, je sors... Là-bas* (lieu de travail), *j'avais loué un bungalow avec les copains. J'ai vécu dans des conditions difficiles avec le froid et le manque d'hygiène. Je suis dégoûté*».

Ces jeunes travailleurs arrivés en France pendant les «trente glorieuses» comme clandestins ne goûtent pas aux bienfaits de la mobilité professionnelle et salariale. Ils sont soumis à de très dures conditions de travail. Horaires très longs, 7h-19h dans le bâtiment, avec un seul jour de repos par semaine. Ils sont le plus souvent logés sur le chantier même, ou en foyer Sonacotra. On les déplace au gré des chantiers que prend l'entreprise. Les salaires sont très faibles, d'autant plus faibles que les risques pour la santé sont importants. Aucune formation ne leur est proposée qui leur permettrait d'améliorer leur situation professionnelle. La régularisation de leurs papiers administratifs dépend du bon vouloir de leur patron.

M. K., sans carte de travail, a été embauché par différents entrepreneurs du bâtiment. L'un d'eux accepte finalement de lui faire un contrat de travail, mais le soumet à des conditions souvent extrêmes : «*Je ne sais pas. On ne comptait pas les heures. De 7 heures du matin à 7 heures du soir, jusqu'à minuit parfois... On arrêtait une heure à midi. J'ai bossé trois ans avec ce patron-là* (c'était nécessaire pour sortir de la clandestinité et obtenir un vrai contrat). *On a fait une villa ; on est rentrés dans la villa. On n'y avait pas de lit, juste des planches.*»

La suite est racontée par sa fille : «*Il était parti chez un meilleur patron qui le payait bien. Mais son ancien patron voulait récupérer son ouvrier et il a téléphoné au responsable de la briqueterie en lui disant : "Tu me rends mon ouvrier, c'est le mien". Mon père est alors retourné avec les 600 F par mois. Il a été obligé, même si son nouveau patron lui avait fait un acompte et offert un meilleur salaire*». (Son patron précédent l'avait fait

régulariser et considérait qu'en échange M. K. lui devait des mois de travail payés moins bien qu'ailleurs).

La contrainte de l'insertion dans le BTP

La plupart des émigrés que nous avons interrogés se sont retrouvés dans le BTP. Plusieurs d'entre eux y sont rentrés contre leur gré. Tel était le cas de M.B., jeune fonctionnaire des douanes en Tunisie : comprenant qu'il ne pouvait exercer un métier équivalent en France il cherche à y apprendre un métier d'ouvrier qualifié. En vain : «*Je suis parti en 1972 par l'intermédiaire du Service de l'Immigration... Je voulais faire chaffagiste ; et ils m'ont envoyé ici pour faire un stage de béton armé. J'ai trouvé une entreprise qui m'a embauché sur des chantiers. C'était un peu dur mais on est obligé de s'habituer... Ce travail ne correspondait pas à ce que j'attendais. C'est normal parce qu'en Tunisie, j'étais dans un bureau sans trop me fatiguer... Je m'attendais à un autre travail. Au début, franchement, je me suis dit que je voulais retourner en Tunisie ; mais c'était trop tard. C'est-à-dire que je suis reparti là-bas ; et trouver du travail, c'était un peu dur ; alors j'ai voulu continuer ici malgré les difficultés*».

C'est aussi l'histoire de M.H., venu de Tunisie où il était jeune instituteur ; après avoir fait la plonge à Bruxelles comme clandestin il est venu en France chercher du travail et en a finalement trouvé comme ouvrier dans une usine de charpente métallique du Midi. N'ayant aucune expérience du travail manuel, ni semble-t-il guère de dispositions pour ce type de travail, il est rapidement victime d'un accident qui lui coûte deux doigts. Soigné et guéri il retourne à l'ANPE :

«*Je voulais pas retourner dans le bâtiment. Je leur ai dit, je suis pas manuel, je me suis déjà fait esquinter les doigts parce que je suis pas manuel. On m'a dit : "y a que ça". Bon, j'ai dit, d'accord. J'ai accepté de faire la maçonnerie. Je me suis retrouvé dans un centre de maçonnerie moderne, j'ai fait 8 mois de formation. Après ça, comme j'avais passé le CAP de maçon, je me suis fait engager comme maçon. Dans une entreprise d'une vingtaine d'ouvriers. Alors je me suis trouvé à Colombiers ; voyez, euh, début décembre, sous la pluie, le premier jour, je suis rentré sur le chantier... Alors le chef de chantier il me dit, «-bon tu vas bâtir ce mur comme ça» et puis il a mis un Portugais en face voyez. Un Portugais qui fait le*

métier depuis longtemps. Alors bon moi, j'avais pris quelques leçons mais je savais pas maçonner en quelque sorte. Oui... alors j'ai commencé à travailler, il pleuvait ce jour là. Il pleuvait, je me caillais, j'étais mal à l'aise... et puis j'avais pas l'expérience. Je commence à monter la première rangée et je regardais le Portugais, il en avait fait déjà deux, voyez. Je suis allé le voir pour lui dire «Camarade, doucement parce que moi je débute». Mais il m'a insulté en portugais, il m'a renvoyé quoi... Parce que vous savez la mentalité des ouvriers c'est très mauvais. Bon je suis revenu à mon mur, j'ai fait ce que j'ai pu ; et je suis parti comme ça dans la maçonnerie, et ça a duré trois ans».

C'est certes une constante historique que les jeunes hommes qui quittent leur village ou leur ville pour tenter leur chance à l'étranger, n'ayant ni formation ni expérience des métiers industriels, se retrouvent massivement dans les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics où l'on travaille en plein air, de façon très physique, exposé aux intempéries, c'est-à-dire dans des conditions similaires aux travaux des champs. Ce sont des branches où les accidents sont très fréquents ; mais les risques ont encore été aggravés pour les jeunes gens venus du Maghreb qui en raison de leur situation administrative précaire ne pouvaient refuser de prendre et tenter d'accomplir les tâches que le chef de chantier leur confiait.

Usure et maladies professionnelles

La destinée de cette génération historique répète ainsi celle des travailleurs immigrés qui étaient arrivés une ou deux décennies avant eux pour participer à la reconstruction d'après guerre puis à la croissance industrielle. Dès les années cinquante les immigrés travaillent nombreux dans le bâtiment et les travaux publics, où les horaires sont particulièrement longs. Ils sont également nombreux dans de petites entreprises qui ne respectent pas la législation du travail ; ils sont sou-

vent en situation irrégulière, ce qui les rend particulièrement dépendants. Maryse Tripier rappelle des chiffres éloquents : «La pratique des heures supplémentaires augmente les gains vitaux pour une population d'isolés qui transfère son épargne et espère rester temporairement, mais accroît son usure physique... La statistique des accidents du travail met vite en évidence la vulnérabilité des immigrés. Ainsi en 1966, les étrangers formaient 18,2% des ouvriers du BTP mais étaient victimes de 39,1% des accidents du travail. Ces chiffres sont respectivement de 10,6% et 20,2% dans la métallurgie, 7,9% et 21,5% dans la chimie, 4,9% et 18,7% dans le textile. En 1973, ils représentent 9,4% de la population active et subissent 22,3% des accidents graves. C'est ce que C. Mercier appellera «l'usure intensifiée de la force du travail immigrée» (C. Mercier, 1977). Si l'on n'a jamais pu identifier d'emplois «réservés» aux immigrés, car d'autres catégories ont

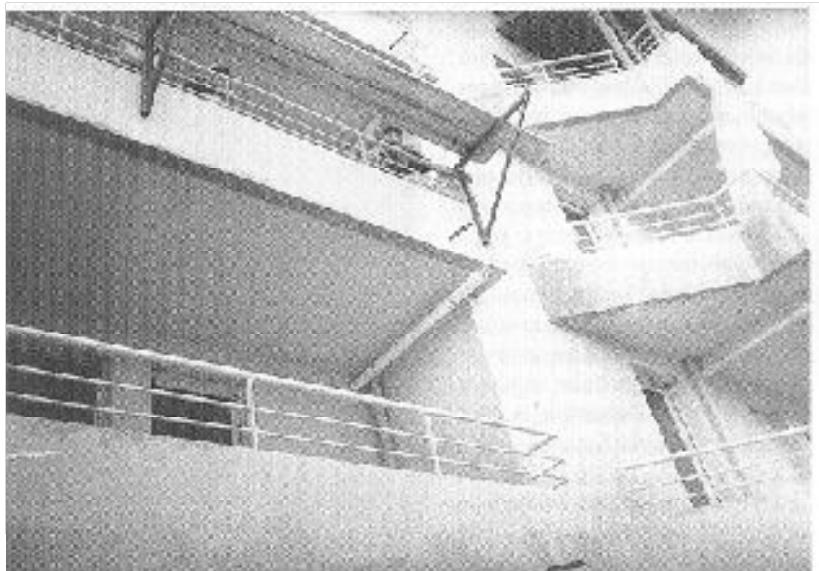


étés affectées à des travaux pénibles (jeunes ruraux) ou répétitifs (femmes), l'articulation de l'exploitation directe et de la précarité juridique autorise à parler d'un «système de travail migrant» (5). Les conditions de travail extrêmes, associées à des modes d'habitat insalubres, entraînent effectivement une dégradation rapide de la santé. L'expérience de M. Tahar, né en 1945 à Constantine, aîné des garçons dans une famille de dix enfants, débute en 1968 lorsqu'il débarque à Marseille chez sa soeur.

«Je suis resté chez eux (ma soeur et mon beau-frère) un an et demi. Il fallait maîtriser la langue (française), c'était pas mon cas : en Algérie, même si on vivait avec des Français, il y avait deux mondes différents. A part dire «baguette de pain». C'était pas facile... Je comptais pas travailler dans le bâtiment ; je voulais mieux... Mais je n'avais pas de formation, c'était impossible. J'ai pas travaillé du tout pendant plus d'un an. A ce moment-là j'ai rencontré des amis du même quartier et on a décidé de partir à Toulouse. On est parti, c'était en décembre 69. Il fallait une rentrée d'argent ; on n'avait pas le choix. Nous sommes arrivés dans le quartier du Colombier. On avait un ami qui avait une caravane sur le chantier où il travaillait et qui nous a accepté dedans... On est arrivés le lundi, et le mardi on commençait le travail sur le même chantier. C'était un grand chantier, tout découvert, en plein mois de décembre. C'était l'année où le canal était gelé... Il faisait moins dix, moins douze. C'était galère... Quand on travaillait, la ferraille nous restait collée à la peau. Je suis resté deux ans et demi sur ce même chantier pour construire des immeubles d'habitation. A cette époque on pouvait se faire embaucher trois fois dans la journée. J'avais un contrat à durée indéterminée. Quand on manquait, le patron vous accueillait avec le sourire. On travaillait le samedi, c'était obligatoire. Il n'y avait que le dimanche de libre... On campait sur le chantier mais c'était la belle vie. On était heureux. A cet âge-là c'était l'aventure ; enfin oui et non :

disons, une petite expérience. Ça a duré deux ans. Je suis parti à cause de la visite médicale de sécurité : j'avais un début de tuberculose. On n'avait pas l'habitude du froid. Il n'y avait pas de chauffage dans la caravane. Et on ne mangeait peut-être pas assez pour quelqu'un qui travaille six jours sur sept. J'ai été envoyé (en sanatorium) six mois à Font-Romeu dans les Pyrénées Orientales».

M. H., l'ex-instituteur tunisien devenu maçon malgré lui, avait fini par apprendre le métier ; très combattif il changeait d'employeur pour se faire réembaucher à un niveau de qualification supérieur, et n'hésitait pas à amener tel ou tel employeur devant les prud'hommes. Mais après trois années de chantiers : «Ça a marché, mais c'est là que je me suis claqué les reins. Parce que cette année-là, c'était l'année 1972, cette année-là il



faisait froid... Je me suis aperçu sur le chantier que mes urines étaient bizarres. J'étais embêté parce que je voulais pas être malade, je devais me marier, en Tunisie, voyez... J'avais besoin d'argent, la date de mariage était prévue... Je suis allé voir le médecin de famille ; pas le médecin du travail, hein, parce que là je serais mort ! Il m'a envoyé au service d'urologie. (Une tuberculose rénale est diagnostiquée)... le médecin de famille m'a donné un arrêt de travail. A l'hôpital, j'ai rencontré un docteur, un ancien professeur d'université, c'est un monsieur très bien... Il m'a dit «il faut que tu rentres en hôpital». J'y suis resté un mois. Après ils m'ont envoyé en maison de repos dans le

Gard. Là j'ai passé trois mois ; or la date de mariage tombait juste pendant ces trois mois.... Alors, d'abord j'ai demandé à mon beau-père de reporter le mariage ; il m'a dit «non pas question...» il croyait que je faisais du cinéma. J'ai alors parlé au directeur de la maison de repos... c'est une dame, un médecin. «Ah, non il (sic) me dit... si vous partez de votre propre gré et si la Sécurité Sociale elle s'en aperçoit vous êtes radié...» Alors... j'ai contacté par téléphone le docteur qui m'avait envoyé, «écoutez j'ai un problème voilà»... Il me dit «ne vous cassez pas la tête vous allez partir en Tunisie» ; je vais forcer cette dame à vous laisser partir... parce qu'il avait confiance en moi. C'est un médecin, c'est un gars très très bien... Je suis parti, je suis resté quinze jours là-bas, je me suis marié ; après je suis revenu à la maison de repos pour finir le séjour...»

La femme de M. H. le rejoint trois mois plus tard en France dans un logement de fortune. Il reste alors à M. H. trois ans de congé maladie (assortis d'une obligation de formation dans le bâtiment) pour tenter d'échapper aux chantiers.

La stabilisation des statuts

En 1974, le changement de la loi française sur l'immigration conduit les immigrés présents en France à revoir de fond en comble leurs stratégies de vie. La nouvelle loi édicte que la France n'acceptera plus de nouveaux immigrés, mais que ceux qui sont déjà installés pourront faire venir leur femme et leurs enfants. Auparavant ils pouvaient délaisser un emploi pendant plusieurs mois et revenir se reposer au pays et se retrouver dans leur culture : ils savaient qu'ils retrouveraient un autre emploi au retour. Désormais ceci est exclu : abandonner son emploi serait risquer de perdre le droit au travail (et donc au séjour) en France. Cette situation amène M. K., qui avait l'habitude de retourner chaque été au Maroc passer plusieurs mois auprès de sa femme — qui ne lui donnait pas d'enfant — à divorcer, à se remarier, et à emmener avec lui sa nouvelle épouse à Toulouse.

«J'ai fait le passeport Touriste. Je l'ai amenée ici. Quand j'ai fait le contrat, le bureau de main d'œuvre m'a dit qu'il n'y avait pas de logement et qu'il fallait que ma femme retourne au Maroc. Je suis allé à l'Office des Migrations, j'ai fait une demande à la Préfecture pour que ma femme ait le droit de rester

(elle était déjà enceinte). La Préfecture a accepté».

De retour en France, M. K. se rend compte que le chômage est devenu important ; il accepte le seul travail qu'il trouve. «A la fin 74 il n'y avait pas de travail. Alors j'ai dit d'accord. Je prenais le train à 4 heures du matin et je restais à la gare de C. jusqu'à 8 heures ; et le soir, je rentrais à la gare et je rentrais à Toulouse vers 21 heures. Trois ans comme ça, trois ans sans arrêt... et les samedis aussi».

Sa femme Djamila lui donne un premier fils, puis un second. Il travaille énormément. Il a fait un choix. Ce choix n'a pas été facile. D'autres préfèrent revenir chez eux. Ceux qui ont décidé de rester en France et d'y faire venir leur famille n'ont pas encore choisi de s'établir en France pour toujours : on n'abandonne pas ainsi son pays. Mais ils ont décidé de continuer l'aventure, et d'en payer le prix.

Echapper au BTP ?

Comment quitter le BTP pour une branche offrant de meilleures conditions de travail, de salaire, de santé, de logement (paradoxalement), et de vie tout simplement ? Il faudrait pour cela acquérir une qualification par le moyen d'une formation professionnelle. Mais comment faire quand on travaille de longues heures pour un patron exigeant, quand on est en terre étrangère et que l'on connaît mal la langue ? Une fois dans le BTP le «travailleur immigré» se trouve embarqué comme sur des rails, dans une «trajectoire» dont il est très difficile de sortir.

Trois des émigrés interviewés sont néanmoins parvenus à sortir du BTP. L'un d'eux, un Tunisien émigré qui connaissait la comptabilité, est entré dans l'entreprise de camionnage qu'avait monté un ami tunisien ; celui-ci a proposé de l'embaucher comme chauffeur-livreur en lui faisant miroiter la place de comptable (plusieurs années après il est toujours chauffeur mais aide à la comptabilité de l'entreprise à titre bénévole...). Les deux autres sont M. Tahar et M. H., qui avaient contracté la tuberculose sur les chantiers : ils ont bénéficié d'un long congé de formation qu'ils ont su mettre à profit pour acquérir une formation. Ces deux cas sont intéressants car ils montrent l'appui qu'ont reçu les émigrés convalescents de la part d'institutions françaises et de quelques médecins qui ont su les considérer en tant que personnes et non en tant que

catégories administratives. Nous avons quitté M. Tahar alors qu'après deux ans de travail sur un chantier il vient d'apprendre qu'il avait la tuberculose :

«Envoyé six mois à Font Romeu dans les Pyrénées Orientales... J'ai dû suivre un traitement de six mois. Mais là, ils nous ont aidé : ils nous ont forcé à faire une formation de ratrappage. En Algérie, j'avais été à l'école deux ans, entre dix et douze ans. J'avais appris vite puisque j'avais réussi le CM2. Je savais compter. Alors au sanatorium on était obligés d'étudier. Le professeur venait à la chambre. C'était une remise à niveau surtout en mathématiques et en français. J'ai dû suivre un traitement de six mois, et puis une formation accélérée de neuf mois. Ça a débouché sur un stage d'électricité et un diplôme à la fin... Un an après mon stage j'ai été embauché à la Compagnie des Signaux et des Equipements Electriques ; c'était en 1972 ou 1973. J'ai fait beaucoup de déplacements dans la région Midi-Pyrénées. Tout ce que je faisais était intéressant : stations de ski, autoroutes, le téléphone... J'ai tout appris sur le tas. J'ai commencé comme ouvrier qualifié : mais il fallait monter les échelons. C'était très facile. Il fallait être sérieux et chercher à comprendre. Je suis passé chef d'équipe, et pour finir, responsable de chantier, pour la station de ski.»

M. H., l'ancien instituteur tunisien, réussit à force d'insistance à obtenir son inscription dans une formation de comptabilité dans le bâtiment. L'une de ses professeurs fait état, dans des conversations de café, de ses difficultés à passer son permis de conduire, et se plaint du manque de pédagogie des moniteurs d'auto-école ; ce qui fait réfléchir M. H. , qui pourtant n'a jamais conduit une voiture. Car la pédagogie, c'est sinon son métier du moins sa disposition : avant même de devenir instituteur il avait dû, en tant qu'aîné réussissant bien à l'école, faire travailler ses nombreux frères et soeurs. Ce «capital d'expérience biographique», pourquoi ne pas le réactiver ? Certes le métier d'instituteur est réservé aux Français ; mais un nouveau projet professionnel émerge durant ces conversations. A l'issue de la formation, plutôt que de prendre une place de comptable, il s'engage comme pompiste dans une station-service, puis change de place jusqu'à trouver un patron, un Français rapatrié d'Egypte, qui le forme à la mécanique, puis un autre qui pour le garder — car il est très sérieux — l'aide à passer la série de permis indispensables pour devenir moniteur d'auto-école. Tout cela prend encore plusieurs années, à

l'issue desquelles il trouve enfin à s'embaucher comme moniteur dans une auto-école de la ville... (...)

D'une génération à la suivante

Chercher à comprendre (et donner à voir) ce que les gens font de ce qu'on a fait d'eux : la célèbre formule de Sartre résume ce que nous avons tenté de faire ici. La génération historique d'immigrants dont nous avons esquissé l'histoire collective a dû faire face à des contraintes extrêmement fortes non seulement à son arrivée en France mais tout au long de son parcours de vie : elle aura été «la dernière vague» : elle n'a pu bénéficier, comme les précédentes vagues, de l'effet d'ascenseur, un effet collectif, objectif, «naturel» pour les autres générations, passant inaperçu tant il constitue un mouvement d'ensemble. Cette absence d'effet d'ascenseur est l'une des clés imperceptibles de son histoire collective. Et c'est trop tard : même si l'on autorisait à nouveau, 25 ans après 1974, l'entrée de nouveaux immigrants (c'est probablement ce qui va se passer) cela ne changerait plus rien pour elle. Elle aura été confrontée à un brutal renversement du marché du travail ; et pour couronner le tout, elle est devenue la cible favorite voire unique d'un discours politique qui la désignait comme bouc émissaire, responsable de tous les maux, à commencer — amère ironie, encore une fois — par le chômage de masse...

Certains sont repartis ; d'autres au contraire, jugeant peut-être que le plus dur était fait, ont choisi de rester malgré tout. Un jour ou l'autre chacun a compris qu'il ne pourrait réaliser lui-même son projet d'ascension professionnelle et économique : il restait donc à encourager les enfants à poursuivre l'accomplissement du projet. Tous ces hommes nous ont dit combien ils attachaient d'importance à la réussite scolaire de leurs enfants, sur lesquels ils ont reporté leur projet de mobilité. Mais ces enfants sont pris dans une autre culture, une autre conjoncture, un autre monde : enfants respectueux mais autres. Cette distance, et la stupéfaction des pères quand ils en prennent conscience, Sayad l'avait déjà décrite dans son plus fameux article «Les enfants illégitimes». Plutôt que de synthétiser ce que nous avons déjà dit, reportons pour finir notre regard vers le rapport entre cette génération de pères et celle de leurs enfants ; et, déplaçant quelque peu le questionnement, demandons-nous quelle différence cela peut-il faire que cette histoire collective, tissée d'histoires vécues, soit ou non transmise aux enfants, soit ou non connue d'eux.

Notre hypothèse ici est que sa connaissance constitue une véritable ressource pour les enfants ; et sa méconnaissance, conséquence de sa non-transmission, un facteur de déséquilibre. Cette hypothèse a été élaborée sur le fond d'un contexte cognitif qu'il faut d'abord expliciter. Il faut en effet signaler la difficulté du discours sociologique contemporain à rendre compte des «chances scolaires» (et sociales) des enfants des classes populaires. En effet, selon ce discours, profondément influencé par les concepts proposés par Bourdieu et Passeron pour expliquer la «reproduction» — ou plutôt par une vision très raplative de ces concepts — les familles ouvrières ne disposent d'aucun des trois types de «capitaux» qui permettent aux classes moyennes et dirigeantes d'assurer la réussite de leurs enfants : elles ne possèdent à l'évidence ni capital économique, ni capital culturel, ni capital relationnel ; et cela est encore plus vrai des familles d'émigrés. Le discours sociologique en est venu à ne plus pouvoir les caractériser que par des manques.

C'est pour combler ce déficit que nous avons été amenés à proposer le concept de ressources subjectives (Delcroix et Bertaux, 1998). Quand des personnes réussissent à réaliser leur projet alors même qu'elles

ne disposent d'aucune des formes de capitaux ou ressources objectives, c'est qu'elles ont trouvé en elles-mêmes les forces et les talents nécessaires : que sont ces forces et ces talents sinon des ressources subjectives ? Au nombre de celles-ci on peut bien évidemment mentionner des qualités morales telles que le courage, la ténacité, l'audace ; mais aussi la capacité à communiquer et à créer du lien, à aller chercher des informations, à les utiliser (ces trois capacités prises ensemble sont ce que Delapierre appelle la «puissance sociale», Delapierre, 1993) ; et également, sur un autre registre, l'expérience vécue, si elle a été réfléchie, assumée et digérée, ce que nous avons appelé ailleurs le «capital (spécifique) d'expérience biographique» (Delcroix 1996 ; Bertaux 1998).

Mais dans l'ordre des relations entre générations, il en est des ressources subjectives comme des «capitaux» objectifs : ni les uns, ni d'ailleurs les autres, ne peuvent être transmis facilement des parents aux enfants. La question de la transmissibilité différentielle des diverses formes de capitaux a été examinée ailleurs (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1990) : il en ressortait non seulement que le «rendement des transmissions» est très variable d'une forme à l'autre et selon les



contextes, mais que la transmission de capital économique ou de patrimoine par un trait de plume (l'héritage, au besoin anticipé) constitue non pas le modèle idéal-typique de toutes les transmissions mais au contraire un cas tout à fait spécifique et non généralisable. Pour toutes les autres formes de transmissions entre générations, le passage de la ressource d'une génération à l'autre suppose au contraire un long processus. Consciemment ou inconsciemment, les parents par leurs pratiques quotidiennes et leur mode d'être «immanent» offrent à leurs enfants ce qu'ils ont, ce qu'ils sont ; consciemment ou inconsciemment, chacun de ceux-ci reprend à son compte certaines des «ressources» qui leur sont ainsi proposées. Ce n'est qu'avec le recul du temps que l'on peut s'apercevoir de tout ce qui a été repris, investi, reassumé par tel ou tel enfant, tandis que tel autre s'intéressait à tout autre chose que l'un ou l'autre de ses parents mettait, le plus souvent sans même l'avoir voulu, à sa disposition.

Dans le cas des familles immigrées la question est donc celle de la transmission des ressources subjectives. Mais là comme ailleurs les discours moraux ont peu de prises sur les enfants. Notre expérience de plusieurs terrains nous permet d'avancer l'hypothèse que la forme la plus efficace de communication entre pères et enfants est la forme narrative : dans des familles où le père a raconté sa propre histoire, celui ou celle des enfants à qui elle a été ainsi communiquée semble mieux savoir où il/elle en est. Ce phénomène nous est apparu notamment au cours d'une recherche-action menée avec des éducateurs du quartier nord de Nantes (APS et Delcroix, 1995).

Cependant, rien n'est moins simple que de trouver ou plutôt de construire l'occasion qui fera qu'un récit du passé vécu recevra l'attention des enfants. Les grands-parents, vecteurs traditionnels de tels récits, sont absents des familles émigrées. Qui plus est, l'histoire des «travailleurs immigrés» a longtemps été occultée, voire exclue du rapport discursif de la société française à elle-même : jusqu'au film «Mémoires d'immigrés» de Yamina Benguigui, aucune opportunité dans le discours collectif n'était proposée aux pères pour y accrocher leur histoire personnelle. Bien au contraire cette histoire, comme la présence des pères en France, était dite publiquement non légitime. C'est une raison suffisante — mais il y en a d'autres, explicitées par A. Sayad — pour expliquer le silence des pères (Sayad, 1991). Et pourtant, lorsqu'un père parle, explique à l'un de ses enfants ce qui l'a amené

en France, et pourquoi il y est resté malgré tout, comment il s'est battu pour conserver son travail et pour assumer l'équilibre matériel de son foyer, l'effet est très important et «structurant» pour le psychisme de l'enfant. Celui-ci, perçu et conçu (défini) par la société d'accueil, qu'il le veuille ou non, comme «issu de l'immigration», ne peut que s'interroger sur le lieu d'où il vient, et pourquoi il est ici ; questions universellement associées à l'adolescence, mais qui prennent ici un poids singulier. Plus encore qu'aucun autre il/elle a besoin de se situer ; or quand le père raconte sa propre histoire, dont l'enfant est issu et qu'il a en quelque sorte mandat implicite de poursuivre, il définit la situation.

La communication de l'histoire vécue peut ainsi débloquer l'imaginaire des jeunes issus de l'immigration, tout en fondant symboliquement une image d'eux-mêmes qui pour une partie d'entre eux au moins ne peut guère s'accrocher à d'autres repères, compte tenu de leur rejet par l'école, par le marché du travail, par la société en général telle qu'elle s'exprime dans ces discours collectifs et ses pratiques ordinaires (Aubert, Tripier, Vourch', 1997 ; Bataille, 1997). Ce rappel de l'histoire du père amène les jeunes à faire usage de la fonction de réflexivité : mobiliser la mémoire pour en tirer une leçon ; comparer et différencier les situations passées et présentes vécues au sein des deux générations ; se situer par rapport à la lignée. «On se positionne par rapport à son passé pour mieux négocier son inscription dans le présent, son identité sociale mais aussi intime et affective. C'est une fonction de construction et d'évaluation de sa propre destinée» (Muxel, 1996). ■

(1) Cet article est issu d'une recherche financée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales dans le cadre de l'appel d'offres MIRE/CNAF/DARES «Précarité, trajectoires, modes de vie». Le rapport final, C. Delcroix, D. Bertaux et alii, *Enjeux prioritaires et types de conduites des familles populaires face à la précarité*, CNAF, décembre 1998, est consultable en bibliothèque.

(2) Maryse Tripier, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, CIEMI, L'Harmattan, Paris, 1990

(3) «Tout m'attrait en France ; la gentillesse, la liberté, le travail» (M. Lilla)

(4) Eric Taïeb, *Immigrés : l'effet génération*, Ed. Ouvrières, Paris, 1998.

(5) Maryse Tripier, op.cit.